

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **30.000 €** concernant le projet « **Immeuble rue de l'Alzette, 138 - rénovation et aménagement** ».

Le devis initial de 70.000 € a été voté par le conseil communal en date du 06.12.2019.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,

Architecte-Directeur

Au Collège des Bourgmestre et Échevins



Objet : Devis complémentaire à voter

Concerne : 138, rue de l'Alzette

Article : 4/890/221321/20012

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis complémentaire du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis couvre les coûts supplémentaires des travaux effectués pendant la rénovation. Par exemple, le carrelage n'a pas été collé mais posé dans la chape. De plus, dans une pièce le carrelage mural a dû être entièrement enlevés et par conséquent être plâtrée et tapissée. Au sous-sol, on remplace une porte métallique par une porte coupe-feu.

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le conseil communal dans sa séance du »

	Désignation des travaux	montants
1.	Diverse Démolition	5.000,00 €
2.	Mise en conformité basse tension / luminaires / câblage	18.000,00 €
3.	Réparation isolation tuyauterie	5.000,00 €
4.	Sanitaires	4.000,00 €
5.	Remplacement radiateur	3.000,00 €
6.	Cloison sèche et mise en peinture	30.500,00 €
7.	Carrelages	11.500,00 €
8.	Menuiserie intérieur	7.000,00 €
	Total htva	84.000,00 €
	TVA (17%)	14.280,00 €
	Prix total, TTC	98.280,00 €
	Montant déjà voté	-70.000,00 €
	Différence :	28.280,00 €
	Total ttc arrondi à voter :	30.000,- €

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte